

Plus
proche
de
VOUS !



Ce qui a changé au 1^{er} janvier

CAF, vos droits

Sur la base des informations que vous avez transmises aux impôts, la CAF vient de mettre à jour vos droits. Pour tout renseignement : www.caf.fr

Acomptes de charges revus

Le montant de vos acomptes mensuels de charges a été recalculé en fonction des dépenses prévisionnelles pour l'année 2016 (chauffage, eau, nettoyage, contrats d'entretien...). Objectif : être au plus juste de vos consommations pour vous aider à mieux gérer votre budget.

Assurance contrat groupe

Si vous ne transmettez pas votre nouvelle attestation d'assurance à la demande de Partenord Habitat, celui-ci adhère pour vous à un contrat groupe. Ce contrat ne vous assure que pour les murs de Partenord Habitat et si vous étiez responsable d'un incendie, d'une explosion ou d'un dégât des eaux. Vos biens personnels ne sont pas couverts. Mensualité au 1^{er} janvier : 2,72 €.

Encombrants



Dans de nombreuses villes, les encombrants

ne sont plus ramassés. Pour vous en débarrasser, 3 possibilités : faire reprendre

vos anciens matériels ou mobilier quand le nouveau vous est livré, les déposer vous-même à la déchetterie la plus proche de chez vous ou prendre un rendez-vous pour un enlèvement à domicile. Rappel : pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de déposer vos encombrants en pieds d'immeuble ou dans les parties communes.

Concertation locative Signature du nouveau plan



Le 16 décembre dernier, l'Office et les associations de locataires représentatives ont signé le nouveau plan de concertation locative.

Ce nouveau plan élaboré ensemble est la formalisation de notre volonté sans cesse renouvelée d'associer pleinement vos représentants à l'amélioration de la qualité de service et du cadre de vie. Il confirme et renouvelle les moyens qui leur sont donnés : des subventions mieux adaptées à leurs besoins, des formations, la possibilité de s'exprimer dans ce magazine... Autre nouveauté : des ateliers, nouvelle instance de concertation à l'échelle des quartiers prioritaires de

la ville vont être créés pour être encore plus proche de vous et vous permettre d'être pleinement acteurs.

Vos appels, la nuit, les week-ends et jours fériés

Si votre appel n'est pas urgent, il peut encombrer la ligne téléphonique et peut gêner le signalement et le traitement d'une situation grave.

Pour toute demande de renseignement relevant de la vie quotidienne (loyer, charges ...) ou toute demande administrative (APL, logement, réclamation, impayés), appelez pendant la journée, du lundi au vendredi, de 8h à 19h

09 69 39 59 59 Service gratuit + prix appel

ou faites votre demande sur www.partenordhabitat.fr/Espace_clients.

Passage à la TNT Haute Définition

Dans la nuit du 4 au 5 avril, le signal TNT passera en haute définition (HD) notamment pour une meilleure qualité d'image.

Ce que vous devrez faire :

- Si votre téléviseur est en HD, vous devrez relancer une recherche automatique des chaînes à partir du 5 avril matin.

- Si votre téléviseur n'est pas en HD, vous devez brancher un adaptateur TNT HD entre votre poste et la prise.

Si vous disposez d'une box, vous n'avez rien à faire.

Pour en savoir plus :

www.recevoirlatnt.fr ou 0970.818.818

Bon à savoir : aides possibles sous certaines conditions

Une question ? Un renseignement ?

Contactez-nous

- par téléphone **09 69 39 59 59** Service gratuit + prix appel

- en point service

- ou sur :

www.partenordhabitat.fr/Espace_clients.

Partenord **M**ag

JANVIER 2016 - N°1

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES LOCATAIRES DE PARTENORD HABITAT

Office Public de l'Habitat (OPH) - 27, boulevard Vauban - BP 309 - 59020 Lille Cedex

Directeur de la publication : Christophe Bécuve

Rédaction/Conception/Réalisation : Direction de la Communication

Stéphanie Carpentier, Isabelle Dubus, Marc Jallageas, Rémy Ty

Crédit photos : Partenord Habitat, fotolia

Impression : Imprimerie Nord'Imprim - Route de Godewaersvelde - 59114 Steenvoorde

Date de parution : janvier 2016 - Dépôt légal à parution. ISSN en cours

Tirage : 30 000 ex. - Tous droits de reproduction réservés © 2016

Partenord magazine est distribué gratuitement à tous nos locataires

Un magazine plus proche de vous



J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle formule de votre magazine d'information.

Plus moderne avec une mise en page plus rythmée, cette nouvelle édition paraîtra quatre fois par an pour vous informer plus régulièrement de ce qu'il se passe près de chez vous. Une information qui vous concerne directement, une actualité qui vous intéresse en tant que locataire, des sujets sur lesquels vous interviendrez directement au travers de « Paroles de locataire ». Autre nouveauté : une rubrique dédiée aux membres des associations qui vous repré-

sentent et qui sont engagés au quotidien pour votre cadre et votre qualité de vie.

Je vous invite à découvrir ce nouveau support et à nous faire part de vos remarques. Vos réactions nous permettront de mesurer votre satisfaction, de faire évoluer ensemble cet outil qui doit, avant tout, vous être utile et nous permettre de vous offrir une meilleure qualité de service.

Excellente année 2016 !

Max-André Pick
Président

Vice-président du Conseil départemental du Nord

Nos quartiers ont des talents



Vous êtes jeune diplômé d'un Bac +3 minimum et vous avez moins de 30 ans ?

Cette proposition peut vous intéresser !

Boostez votre recherche d'emploi grâce à l'accompagnement d'un parrain, cadre de Partenord Habitat, expert dans un domaine d'activité qui vous intéresse.

Inscriptions sur www.nqt.fr.

71% des jeunes suivis ont trouvé un emploi pérenne et qualifié en moins de 7 mois.



Newsletter

Ce nouveau magazine existe maintenant en newsletter.



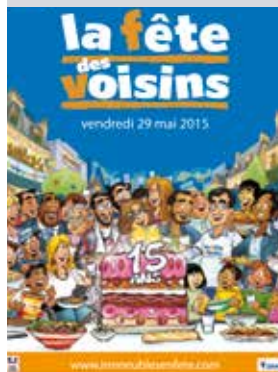
Pour vous abonner, une seule adresse partenordhabitat@partenordhabitat.fr

Espace clients

Courant février, votre compte personnel optimisé pour smartphones et tablettes

Pour créer votre compte, rendez-vous sur www.partenordhabitat.fr /Espace clients/ Vous êtes client-locataire/1^{ère} connexion.

A vos agendas !



Vendredi
27 MAI 2016

Partenord Habitat Lille Métropole

PRÈS DE CHEZ VOUS

Mons en Baroeul

> Pour une meilleure maîtrise des charges

Depuis 4 ans, les résidences Chênes, Erables, Tilleuls, Bessières et Bartholdi (334 appartements) ont été réhabilités dans le cadre du projet de rénovation urbaine pour un coût de 36 591 687 €.



Objectif : améliorer la performance thermique pour permettre aux habitants de mieux maîtriser leurs charges.

> Unis Cités à la rencontre des habitants

Jusqu'en mai 2016, 8 volontaires en service civique organisent des rencontres collectives et/ou individuelles pour sensibiliser les habitants du Haut de Mons aux éco-gestes sur 4 thématiques : l'eau, l'énergie, les déchets et la consommation responsable.

Roubaix les Hauts-Champs, après la rénovation urbaine

> Une aide pour les habitants

Objectif de la convention signée par 6 partenaires dont Partenord Habitat : offrir aux habitants ayant bénéficié d'un relogement ou d'une réhabilitation des services permettant d'améliorer leur cadre de vie sociale. Emploi, santé, éducation, logement, budget, culture, loisirs,... les habitants peuvent obtenir une réponse à leurs questions auprès des différents partenaires.

• Pour en savoir plus :

Comité de quartier - 108 rue Joseph Dubar à Roubaix - 03.20.82.30.88 ou

Pôle Ressources Jeunesse Laënnec - 1 rue Joseph Dubar à Roubaix - 03.28.34.28.40

Hellemmes

> Des économies d'énergie en perspective

Les 274 appartements des



résidences les Abeilles, Jeanne d'Arc et Jacquard vont bénéficier très prochainement

d'importants travaux de réhabilitation avec à la clé d'importantes économies d'énergie.

Investissement total : 4,8 millions €.

Comines, quartier Philippe Hovyn

> D'une étiquette G ou E à C

C'est tout l'objectif visé par la réhabilitation et qui sera atteint notamment par une isolation renforcée et un mode de chauffage plus homogène. Coût total des travaux : 8 733 618 €

Armentières, résidence Lebleu

> Favoriser l'autonomie



Adapter le logement pour bien vieillir chez soi, tel est l'objectif visé par les travaux en cours dans cette résidence. Le remplacement des fenêtres en aluminium et la pose de volets roulants électriques permettront notamment aux clients pour la plupart âgés de gagner en chaleur mais aussi de pouvoir ouvrir les fenêtres plus facilement.

À LOUER



Classe énergétique D

LA BASSÉE

En campagne

- Appartement T4 - 82m²
- Loyer : 431 € - Charges (eau froide + chauffage + charges générales) : 209 €

Contact : Martine Prins au

09 69 39 59 59

Service gratuit
+ prix appel

À VENDRE

VILLENEUVE D'ASCQ

Résidence Valmy

A partir de **133 200 €**

- T3 et T4 lumineux
 - Résidence sécurisée
 - Proximité écoles, universités, commerces et axes routiers
- Contact : Véronique Duthoit
06.71.64.39.07
vduthoit@partenordhabitat.fr



Classe énergétique D



ARMENTIÈRES, EN CŒUR DE VILLE

La résidence Albert
Denvers

Bienvenue aux locataires des 83 nouveaux appartements. Composée de 5 petits immeubles réalisés en bardage bois et alu, cette résidence offre un cadre de vie aéré et sécurisé dans un environnement verdoyant et pensé développement durable.

LOMME

Centre-ville

A partir de **102 000 €**

- T3 lumineux dans résidence sécurisée
 - Proche de toutes commodités
- Contact : Véronique Bernard
03.20.78.57.87
vbernard@partenordhabitat.fr



Classe énergétique D

De nouvelles réhabilitations au 1^{er} semestre

7 nouvelles opérations démarrent au 1^{er} semestre. Elles concernent **457 logements** :

Hellemmes, rues Etienne Dollet, Jeanne d'Arc et Jacquard / Leers, Square Bauwens et Jules Ferry / Lys-les-Lannoy, rue Paul Bert / Mons en Baroeul, Tour Anémones / Roubaix, rue du Grand Chemin / Wattrelos, Square Blain. Les clients concernés seront tenus informés des détails grâce aux Partenord Actualités.

ENGAGEMENT Bien vivre la réhabilitation

Partenord Habitat s'engage

- à concerner et informer ses clients avant les travaux et à respecter les délais annoncés ;
- à préserver votre cadre de vie pendant la durée des travaux en garantissant votre sécurité ; la propreté des parties communes, chaque jour, au départ des entreprises, un relogement temporaire si les travaux le nécessitent.

LOOS

Proximité Lille

A partir de **63 700 €**

- T2 lumineux - résidence sécurisée avec ascenseur
 - Cadre verdoyant
- Contact : Judith Maes
03.20.78.56.49
jmaes@partenordhabitat.fr



Classe énergétique D

Chantal Broeks représentant l'ADAL

L'ADAL apprécie la coproduction Partenord Habitat et associations afin de satisfaire au mieux les locataires et le dialogue dans le cadre des conseils de concertation locative.

L'ADAL est largement associée en amont et pendant les opérations.

Notre association est très intéressée par les bilans de manière à pouvoir se projeter dans l'avenir et dans le principe de l'amélioration continue.

associationadal@orange.fr

Gérard Copin représentant la CLCV

Position de la CLCV sur la hausse de loyer

Le contexte économique de cette année 2015 est toujours aussi difficile pour une large population du parc social.

Face à cette situation, la CLCV s'est opposée, au sein du Conseil d'administration, aux hausses de loyers et a appelé le gouvernement, les élus, les représentants de la CAF, des UDAF, des syndicats professionnels et autres organismes qui siègent dans les Conseils d'administration à voter le gel des loyers.

Ainsi, en tant qu'administrateur, j'ai voté contre !

nord@clcv.org

Bernard Petit représentant l'ADCLF

Les lois ALUR et Macron permettent de réduire le délai de préavis à un mois si votre état de santé, quelque soit votre âge, justifie un changement de domicile (article 15 de la loi du 6 juillet 1989). Cette disposition s'applique depuis le 8 août 2015 à tous les baux en cours y compris ceux conclus avant la loi ALUR. Il suffit de fournir un certificat médical justifiant de votre état. Vous devez donner congé à votre bailleur par courrier recommandé avec accusé réception ou courrier remis en main propre contre récépissé ou émargement.

Georges Pitolet représentant la CNL

En octobre, le gouvernement voulait remettre en cause le mode de calcul de l'APL pour les étudiants en le basant non plus sur la situation des étudiants mais sur les ressources financières des parents. Les organisations étudiantes se sont mobilisées et ont dénoncé cette situation qui risquait de faire perdre les APL à « des centaines de milliers de jeunes » privant la quasi-totalité des non-boursiers d'aides pour payer leur logement. La CNL a apporté son soutien, à ce public jeune, la relève de demain, et son expérience dans le domaine social de l'habitat auprès des pouvoirs publics. Ce projet a été abandonné.

Laurent Lenzion représentant l'AFOC LGL

L'AFOC LGL est composée de locataires bénévoles qui agissent en toute indépendance, pour votre défense et votre information.

Notre travail sur le terrain fait que nous sommes depuis plus de 20 ans la 1^{ère} association (avec l'ADAL) représentative des locataires chez Partenord. Nous sommes très vigilants sur le suivi des réhabilitations en cours ou réalisées. De plus en plus de locataires nous sollicitent et rejoignent ! Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à nous contacter !
Lenzion-l@afoc-lgl.org

Isabelle Lerat représentant l'Indécosa-CGT

Le 1^{er} axe de travail d'INDE-COSA- CGT en matière de logement est la création d'un véritable service public du logement soutenu par l'Etat et les collectivités locales car :

- Avoir un logement répond à un besoin fondamental : avoir un toit pour soi et sa famille,
- Le logement n'est pas un bien de consommation, ni de spéculation mais un lieu de vie,
- Il est un maillon du « bien vivre ensemble », garant d'une vie sociale harmonieuse dans nos résidences et nos quartiers, aux antipodes du communautarisme et du repli sur soi.

PAROLES DE LOCATAIRE

Devenez propriétaire en toute sérénité

Vous êtes locataire et vous souhaitez devenir propriétaire ? Partenord Habitat vous accompagne dans votre projet. Benjamin Régnier, locataire à Lille est récemment devenu propriétaire. Témoignage.

« Grâce à Partenord Habitat, j'ai pu devenir propriétaire à Lille... »

« Avec un budget de 120 000€, je me suis vite rendu compte qu'il serait difficile d'acheter un appartement à Lille. Locataire de Partenord Habitat depuis 2 ans, j'ai vu qu'il vendait des appartements juste à côté de chez moi ! Non seulement le prix était intéressant mais j'ai en plus bénéficié d'une décote liée à mon ancienneté : 115 700€ pour un T3 à Lille intra-muros. »



« Je dirais il faut oser franchir le pas ! »

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui hésite à franchir le pas ?

« Je dirais il faut oser ! C'est tellement dommage de payer un loyer pour rien. Dans mon cas, je rembourse une mensualité qui correspond au même montant que le loyer que je versais avant et je me constitue un capital ! Et maintenant je vais pouvoir aménager mon chez-moi comme je veux... j'ai prévu d'ouvrir la cuisine sur le séjour, de refaire la cuisine et la salle de bains. »

Acheter avec Partenord Habitat, quels avantages ?

« De nombreux ! Pour commencer, j'ai pu emménager dans mon nouvel appartement en tant que locataire. Cela a grandement facilité mon organisation. J'ai pu gérer mon déménagement et mon emménagement en toute sérénité et sans double loyer/mensualité à payer jusqu'à la

signature chez le notaire. Je reste dans un quartier que je connais, dans un immeuble bien entretenu. Je suis rassuré car Partenord Habitat reste majoritaire et c'est son syndic qui gère la copropriété. Les garanties de rachat et de relogement sont également un plus. Pour finir, j'ai vraiment apprécié l'accompagnement et le suivi tout au long de mon achat. »

Résidences en vente

Les communes concernées :

Anzin, Armentières, Douai, Grande-Synthe, Lomme, Coudekerque-Branche, Croix, Wattignies, Dunkerque, Lille, Villeneuve d'Ascq, Haubourdin, Loos et Maubeuge.

Toutes nos offres sur :
www.partenordhabitat.fr

UN ACHAT SANS SURPRISE

Diagnostic technique complet réalisé par un organisme agréé avant mise en vente.

Gestion technique de la résidence assurée par Partenord Copropriétés, syndic professionnel.

UN ACHAT EN TOUTE SÉCURITÉ

Garanties de rachat et de relogement, accompagnement personnalisé dans la concrétisation de votre projet, partenariat bancaire.

UN ACHAT AVANTAGEUX

Votre fidélité récompensée
Décote d'1% par année d'ancienneté dans la limite de 15%

NEUF // ARTRES

A SAISIR

A partir de 155 000 €

LOCATION - ACCESSION - Disponible de suite



Architecture B&B

7 maisons neuves - 3 chambres - Jardin & garage - Etiquette C

Contactez > Véronique Duthoit
03 20 78 58 23 - vduthoit@partenordhabitat.fr
www.partenordhabitat.fr



NEUF // GRANDE-SYNTHE

NOUVEAU

A partir de 156 000 €

LOCATION - ACCESSION



Ateliers 2A

12 maisons neuves basse consommation - 3 chambres - Jardin - carport fermé - Part locative mensuelle à partir de : 660€

Contactez > Véronique Duthoit
03 20 78 58 23 - vduthoit@partenordhabitat.fr
www.partenordhabitat.fr



NEUF // ROUBAIX

Potennerie

Prix moyen prévisionnel 167 000 €



Concepts Habitat

8 maisons neuves basse consommation - 3 chambres - Jardin - 2 places de stationnement

Contactez > Sarah Bigotte
06 08 45 96 82 - sbigotte@partenordhabitat.fr
www.partenordhabitat.fr



NEUF // COMINES

Les rubans de la Lys

A partir de 131 000 €

LOCATION - ACCESSION



Concepts Habitat

16 appartements basse consommation - 1 & 2 chambres - Jardinnet pour les logements en rez-de-chaussée et place de stationnement

Contactez > Sarah Bigotte
06 08 45 96 82 - sbigotte@partenordhabitat.fr
www.partenordhabitat.fr



ROUBAIX

NOUVEAU

A partir de 99 947 €



Architecture B&B

12 appartements réhabilités à neuf - 2 & 3 chambres - Ascenseur et stationnement - Proximité centre-ville

Contactez > Véronique Bernard
03.20.78.57.87 - vbernard@partenordhabitat.fr
www.partenordhabitat.fr



Terrains à bâtir

- Verchain-Maugré
- Killem
- Sars-et-Rosières
- Mastaing
- NOUVEAU ! Petite-Forêt
- Bambecque
- Beuvrages
- Artres
- Somain

sbigotte@partenordhabitat.fr



Retrouvez toutes nos offres sur www.partenordhabitat.fr

Activité de production
de logements locatifs
et en accession à la propriété

ISO 9001:2008
BUREAU VERITAS
Certification

